

Ecrit par le 11 février 2026

Sorgues lance un 'Passeport pour l'adolescence'



Porté par [la Ville de Sorgues](#), le projet doit permettre l'émancipation individuelle et collective des collégiens Sorguais des classes de 5e à travers une série d'activités destinées à reconnaître, valoriser et encourager leur engagement citoyen.

C'est un projet ambitieux né du constat de [Bernard Rigeade](#), médecin généraliste depuis 40 ans à Sorgues, qui, au fil des années, a vu se développer dans certains quartiers de la ville une forme de cloisonnement social et de communautarisme. « L'idée de ce passeport m'est venue alors que je cherchais une idée pour lutter contre ce cloisonnement en favorisant la mixité sociale envers les jeunes issus des quartiers prioritaires, explique Bernard Rigeade. Etant convaincu que l'émergence de la citoyenneté s'appuie sur des situations vécues et non pas sur la seule connaissance des règles, je me suis rapproché du service 'Proximité et cohésion' de la Ville de Sorgues pour créer un passeport pour l'adolescence qui recensera toutes les expériences concrètes vécues par les jeunes. »

Créer une « mémoire collective »

Ecrit par le 11 février 2026

S'adressant aux jeunes de 10 à 13 ans -sans aucune distinction- issus des trois collèges Sorguais (Diderot, Voltaire et Marie Rivier), basé sur le volontariat, le projet 'Passeport pour l'adolescence' va s'appuyer sur l'esprit de groupe, la solidarité et l'entraide. « Nous allons proposer un parcours citoyen sur une semaine chargée en expériences fortes et variées, souligne Bernard Rigeade. On va mettre en place toute une série d'activités en collaboration avec les gendarmes, pompiers, l'armée de l'air, etc. qui permettront à tous les jeunes participants de garder une mémoire collective forte et une connivence de ces jours passés ensemble. »

Des ateliers sur les techniques d'optimisation du potentiel

Parmi les activités mises en place, on retrouve des randonnées pour sensibiliser à l'écologie et au développement durable, un ciné-débat autour de la projection d'un film sur l'adolescence, des ateliers ludiques avec des jeux de rôle autour du savoir-vivre et du sens de la responsabilité collective, des conférences sur le cyberharcèlement et l'égalité filles-garçons, des mises en situation sur les gestes qui sauvent ainsi que des ateliers dédiés aux [TOP \(Techniques d'optimisation du potentiel\)](#). « Il s'agit d'un ensemble de techniques et de stratégies mentales qui vont permettre aux jeunes de créer leur propre boîte à outils pour faire face à des situations stressantes et anxiogènes, précise Bernard Rigeade. Pour cela nous avons fait appel à Von-Son Muonghane, psychologue et expert en neurosciences. »

Véritable laboratoire dédié à l'apprentissage et au développement de l'esprit de citoyenneté chez les jeunes, le projet sera suivi dans son entièreté par des étudiants de la faculté de sociologie d'Aix-en-Provence sous la houlette du professeur [Saïd Belguidoum](#), chercheur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Les observations et les remontées du terrain par les agents de la Ville permettront, en outre, de vérifier la pertinence du projet. Quant à la première session, elle est prévue pour les prochaines vacances scolaires de printemps, le temps de constituer des groupes de jeunes volontaires, futurs acteurs de la citoyenneté active.

Campagne « Ecoute tes oreilles » : appel à candidature pour les collèges de Vaucluse

Ecrit par le 11 février 2026



Les rectorats de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Paca, lancent un appel à candidatures pour identifier les collèges volontaires pour participer à la campagne de prévention des risques auditifs et extra-auditifs chez les collégiens.

Portée en Vaucluse par le [Comité départemental d'éducation pour la santé](#) (Codes 84) et l'[Agence locale de la transition énergétique](#) (ALTE), la campagne comprend :

- Une formation de deux jours à la thématique « Bruit et Santé » (inscrite au plan académique de formation) pour l'infirmier scolaire de l'établissement et un professeur référent. Elle sera animée par le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) les 3 et 4 décembre 2020 à Marseille ou les 17 et 18 décembre 2020 à Aix-en-Provence ou les 14 et 15 décembre 2020 à Nice.
- L'intervention d'un éducateur à la santé environnementale dans les classes de 6ème de l'établissement (2 séances de 2 heures par classe)
- Un temps dédié à l'accompagnement pédagogique est proposé en septembre/octobre de l'année N+1 pour favoriser la mise en place et la pérennisation d'actions au sein du collège les années suivantes.

Ecrit par le 11 février 2026

Pour candidater, [cliquez ici](#)

Covid-19 : suspension de l'accueil des lycéens à la cité scolaire de Vaison-la-Romaine



Entre le 28 septembre et le 5 octobre derniers, plusieurs cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le Collège Joseph-d'Arbaud.

Cinq cas positifs au sein des élèves étant concentrés sur une classe de 3^e du collège, une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre.

Par ailleurs, 4 autres cas ont été identifiés parmi les élèves, de manière isolée dans 4 classes différentes du collège et du lycée. Les contacts à risque de ces élèves ont été identifiés et isolés, mais aucune autre mesure d'éviction de classe n'a dû être prononcée. Enfin, 3 cas positifs ont été identifiés parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés.

Des dépistages aujourd'hui et demain

Ecrit par le 11 février 2026

Aussi, en raison de l'absence d'une partie des équipes de vie scolaire de la cité, actuellement placées à l'isolement pour une durée de 7 jours, et afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions de sécurité, la préfecture de Vaucluse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale et l'Agence régionale de santé, en concertation avec la mairie de Vaison-la-Romaine, le Conseil départemental et le Conseil régional, ont décidé de suspendre temporairement l'accueil des lycéens jusqu'à la fin de la semaine (vendredi 9 octobre inclus).

« Cette mesure est justifiée par l'absence d'une partie des personnels de vie scolaire et est destinée à garantir l'accueil des élèves collégiens dans de bonnes conditions », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Une continuité pédagogique sera organisée à domicile pour les lycéens.

Par mesure de précaution, un dépistage est organisé, aujourd'hui et demain, au sein de l'établissement et ciblera les personnels encadrants de la cité scolaire ainsi que 4 classes au sein desquelles des cas positifs ont été identifiés. Les résultats seront connus en fin de semaine.

Des masques pour les collégiens et les lycéens

Ecrit par le 11 février 2026



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

Eviter le décrochage scolaire

Ecrit par le 11 février 2026

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat», poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.

Covid-19 : tous les résultats sont négatifs au collège Daudet de Carpentras

Ecrit par le 11 février 2026



Suite à la détection d'un cas positif de Covid-19 parmi le personnel enseignant du collège Alphonse-Daudet à Carpentras il y a une dizaine de jours, les élèves et les personnels de l'établissement ayant eu un contact rapproché avec ce cas positif ont été testés. Les résultats des contrôles de cas contact à risque, réalisés à J+7 sont tous revenus négatifs. La mesure de quatorzaine des personnes contacts à risque se poursuit donc de façon allégée, elle pourra être levée complètement au bout de 14 jours, en l'absence d'apparition de symptômes. Rappelons que l'établissement scolaire avait pu rouvrir le 23 juin dernier après une désinfection complète des locaux.

Réouverture de la totalité des collèges publics du Vaucluse le 18 mai

Ecrit par le 11 février 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'annoncer que les collèges publics du département seront en mesure d'accueillir à nouveau, dès le lundi 18 mai, les élèves de 6^e et de 5^e dont les familles souhaitent le retour en classe. A cette date, la totalité des 41 collèges publics de Vaucluse vont donc pouvoir rouvrir leurs portes à un grand nombre d'élèves. Pour parvenir à ce résultat, tout en respectant le protocole sanitaire édicté au niveau national, le Conseil départemental de Vaucluse, dont l'une des compétences est de veiller au bon fonctionnement de ces établissements scolaires, a réalisé pendant la période du confinement, et tout particulièrement ces trois dernières semaines, un important travail préparatoire, en lien étroit avec l'Education nationale.

« Nous serons en mesure d'accueillir les 6^e et les 5^e qui se présenteront dès lundi 18 mai au matin. »

« Nous préparons en fait la sortie de crise depuis le début du confinement, ce qui s'est traduit par un état des lieux collège par collège, sur un certain nombre de points précis, explique Dominique Santoni, vice-présidente du Conseil départemental en charge des collèges. Il était hors de question de faire courir des risques aux collégiens, à leurs familles et aux personnels des collèges, toutes catégories confondues.

Ecrit par le 11 février 2026

Nous avons donc vérifié les superficies, pour respecter la règle des 4 m² dont doit disposer chaque élève. Nous avons recensé les points d'eau et les toilettes. Nous avons également déterminé, et c'est un point essentiel, combien d'agents du Département seraient mobilisables. C'est la raison pour laquelle nous pouvons annoncer aujourd'hui que la totalité des collèges publics sont en mesure d'accueillir les 6^e et les 5^e qui se présenteront le 18 mai au matin. »

« L'Education nationale fournira 2 masques jetables par jour et par élève. »

La règle des 4 m² limite à 15 le nombre d'élèves qui pourront se trouver dans la même salle au même moment. Au-delà, les élèves seront placés en télétravail dans une pièce différente. Chaque collégien ayant non seulement l'obligation de se tenir à un mètre de distance de toute personne mais aussi de porter un masque, l'Education nationale fournira deux masques jetables par jour et par élève. Le Conseil départemental, pour sa part, a d'ores et déjà équipé ses personnels en masques et gel hydro-alcoolique. Par ailleurs, des sens de circulation vont être mis en place, pour éviter que les collégiens ne se croisent dans les couloirs.

La forte mobilisation des personnels du Conseil départemental permet également la réouverture des demi-pensions dans l'ensemble des établissements dès le 18 mai. « C'était une volonté forte à la fois du président du Conseil départemental et du directeur académique des services de l'Education nationale, ajoute Dominique Santoni. La réouverture des collèges s'inscrit dans la sortie du confinement. Elle obéit à des considérations pédagogiques, bien entendu, mais elle accompagne aussi le nécessaire redémarrage de l'activité économique. Il n'était pas envisageable que les familles des collégiens de retour en classe soient obligées de pallier l'absence de demi-pension ».

Selon les configurations, et toujours pour respecter le protocole sanitaire, certains élèves seront peut-être amenés à prendre leur déjeuner dans les classes ou à l'extérieur (en fonction de la météo), à l'appréciation du chef d'établissement.

« Les élèves de 4^e et de 3^e devraient pouvoir retourner au collège fin mai. »

Enfin, s'agissant des transports scolaires (ndlr : qui sont de la compétence de la Région), le Conseil départemental de Vaucluse souhaite attirer l'attention des parents sur le fait que le 18 mai au matin, les collégiens qui emprunteront les bus de la Région devront impérativement porter un masque. Un enfant dépourvu de masque pourra se voir refuser l'accès au bus. « Il est donc essentiel d'attendre que son enfant soit bel et bien monté dans le bus avant de repartir », insiste le Département.

A noter enfin que, sous réserve d'une évolution favorable de la situation et des directives de l'Education nationale, les élèves de 4^e et de 3^e devraient pouvoir retourner au collège fin mai.

Ecrit par le 11 février 2026

320 tablettes numériques pour les collégiens vauclusiens



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) vient de lancer une opération de prêt de tablettes en faveur des collégiens n'ayant pas d'équipements personnels. Au total, 320 tablettes vont être envoyées dans les prochains jours au domicile d'élèves qui en ont besoin. « Ces tablettes vont permettre à ces collégiens d'effectuer leur travail scolaire en disposant d'un outil numérique performant, tout en ayant la possibilité d'avoir accès aux cours et aux exercices mis en ligne par leurs enseignants », explique le Département.

Ces prêts de tablettes sont prévus pendant toute la durée du confinement des élèves. Organisé en accord avec l'Éducation Nationale, l'initiative couvre une large partie du territoire départemental puisque 20

Ecrit par le 11 février 2026

collèges vauclusiens bénéficient du dispositif.

Par ailleurs, 10 collèges vauclusiens accueillent les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise. Ces collèges sont ouverts également le week-end selon les besoins. Les établissements proposeront également un accueil, du lundi au vendredi, durant les prochaines vacances de printemps, c'est-à-dire du 10 avril au soir jusqu'au 27 avril matin. L'accueil des élèves sur les trois week-ends durant cette période se fera, quant à lui, dans les CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). A noter que les 41 collèges publics de Vaucluse organisent une permanence administrative pour renseigner les familles.

Proximité et qualité pour l'école rurale



L'Etat, le Conseil départemental de Vaucluse, l'Association des maires de Vaucluse (AMV) et les services de l'Education nationale viennent de signer une convention portant sur la « volonté commune d'une réorganisation qualitative du réseau des écoles et de maintien d'un réseau de collèges de proximité ».

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la loi dite 'Ecole de la confiance', d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui a réaffirmé l'attachement de la Nation au maintien d'une offre pédagogique et éducative de qualité dans les territoires ruraux.

Le Vaucluse présente, en effet, des caractéristiques singulières. Il scolarise environ 20% de l'effectif scolaire académique sur un territoire très contrasté présentant des zones urbaines, semi-urbaines et des secteurs ruraux plus isolés. Les signataires s'engagent donc à rechercher un point d'équilibre entre la préservation d'un service public d'enseignement de proximité et l'offre de

Ecrit par le 11 février 2026

meilleures conditions de scolarisation et de formation des élèves. Le tout dans l'esprit du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 qui avait confirmé le souhait du gouvernement d'impulser et d'accroître une nouvelle dynamique en faveur de la ruralité. Parmi les engagements annoncés figurent « l'accès facilité aux services publics et aux réseaux essentiels à la vie » ainsi que le maintien et le renforcement de l'école face au ralentissement démo-graphique de certains territoires.